



# INSPECTION CEE

## INSPECTION ET CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE : CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)

- Contrôlez la qualité des travaux réalisés et leur éligibilité aux primes CEE
- Assurez-vous du respect des exigences de la Fiche d'Opération Standardisée (FOS) et des règles de l'art
- Assurez-vous de l'existence des travaux et de l'absence de non-qualité manifeste

### FINALITÉ ET CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Les Certificats d'Économies d'Énergie sont attribués en vue de financer la transition énergétique dans le cadre du dispositif mis en place par la loi POPE de 2005 (Grenelle), Ce dispositif impose aux fournisseurs d'énergie à justifier, auprès du Pôle National des CEE (PNCEE), de la réalisation d'économies d'énergie auprès de leurs clients et par conséquent de les inciter à investir dans des équipements plus économes.

Les CEE sont attribués sur justification des économies d'énergie réalisées, lesquelles sont répertoriées dans des fiches d'opérations standardisées (FOS) couvrant tous les secteurs d'activité (agriculture, bâtiments résidentiels et tertiaires, industrie, réseaux, transports). Organisme d'inspection accrédité tierce partie, Alpes Contrôles s'assure sur site de la réalité des travaux et du respect des exigences réglementaires applicables à l'obtention des CEE, pour le compte de différents acteurs (obligés, délégataires, entreprises de travaux, bénéficiaires d'opérations, PNCEE...).

En outre, ces inspections visent à apporter de la transparence sur le processus de financement des CEE, en termes d'atteinte de l'efficacité énergétique des travaux réalisés, de leur pérennité dans le temps et du respect de la sécurité des occupants/utilisateurs.

### NOTRE OFFRE

#### Nos domaines d'interventions

Nous intervenons sur tous les types de travaux prévus dans les fiches d'opérations standardisées (isolation, rénovation globale, pompes à chaleur, fiches industrielles,...)

## NOTRE OFFRE



Secteur résidentiel



Secteur tertiaire



Secteur Industriel



Secteur du transport



Secteur agricole



Animation de webinaires sur la réglementation et les points de contrôles

## NOS FORCES

Alpes contrôles est accrédité suivant la norme NF EN ISO/CEI 17020 par le COFRAC.

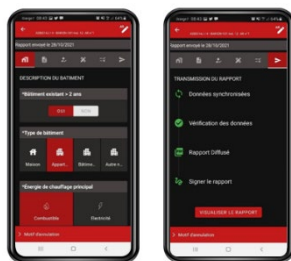


INSPECTION  
ACCREDITATION N°3-019  
Liste des sites et portées disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Contrôles sur site d'opérations standardisées d'économies d'énergies selon les 8 groupes de compétences suivants :

Enveloppe
Calorifuge
Systèmes simples de production et d'optimisation de l'énergie
Systèmes complexes de production et d'optimisation de l'énergie et services associés
Equipements simples
Equipements complexes
Rénovation globale
Transport

- Couverture nationale
- 100% de notre personnel est salarié
- Vérificateurs formés en interne, de profil thermiciens / énergéticiens
- Reconnu par les instances compétentes (représentant de Filiance au Comité de Pilotage CEE, adhérent au club C2E et aux Groupes de Travail de l'ATEE)
- Expérience solide
- Outils informatiques dédiés, développés en interne, dont une application mobile permettant le rapportage *in situ*



Application de rapportage

## NOS ENGAGEMENTS



Accompagnement sur mesure



Qualité des prestations



Interlocuteur unique



Disponibilité & réactivité



Outils de suivi performants